



N/Réf.: 197 DG/PCG-SA
V/Réf.:

Conakry, le 03 Juin 2024

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Objet : Acquisition des matières premières (lot1) des réactifs et petits matériels de laboratoires (lot2) et des équipements (lot3) en faveur du Projet de production de solutions hydroalcooliques à la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG SA)

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi vingt-six mars, la Commission de passation des Marchés de la Pharmacie Centrale de Guinée s'est réunie dans la salle de réunion pour examiner et se prononcer sur les résultats du rapport d'évaluation des offres relatives à l'objet susmentionné en trois (03) lots.

Pour permettre à la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG SA) de jouer pleinement sa fonction production, grâce à l'appui d'EXPERTISE France, partenaire technique et financier, la Direction Générale de la PCG SA entend relancer le projet de production de solutions hydroalcooliques. Les zones touchées par le projet sont Conakry, Kankan et N'Zérékoré.

C'est dans ce cadre qu'un appel d'offres ouvert international a été lancé pour l'acquisition des produits susmentionnés.

A la date limite de dépôt des offres qui était prévue pour le **mardi, 26 mars 2024 à 10h 30**, trois (03) sociétés ont soumissionné aux lots suivants. Ce sont :

- 1- SOGUIPREM : Lot 1 et 2 ;**
- 2- AFRID CORPORATION : Lot 1 ,2 et 3 ;**
- 3- LABMART : Lot 1 et 2.**

A la lumière de ce qui précède et en application des dispositions prévues dans le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International et aux clauses **38** des Instructions aux candidats, la Commission propose l'attribution provisoire du marché pour l'Acquisition des matières premières (lot1) des réactifs et petits matériels de laboratoires (lot2) et des équipements (lot3) en faveur du Projet de production de solutions hydroalcooliques à la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG SA), au soumissionnaire :

AFRID CORPORATION :

Lot1 : pour un montant de **Deux Milliards Deux Cent Onze Millions Sept Cent Soixante Dix Mille Francs Guinéens (2 211 770 000 GNF/ HT/HD)** pour un délai de livraison de trois (03) mois.

Lot 2 : pour un montant de **Cinq Milliards Quatre Cent Trente Deux Millions Cinq Cent Quatre-vingt Quatre Mille Huit Cent Francs Guinéens (5 432 584 800 GNF/ HT/HD)** pour un délai de livraison de trois (03) mois.

Lot 3 : pour un montant de **Neuf Cent Quatre Vingt Six Millions Six Cent Trente Cinq Mille Francs Guinéens (986 635 000 GNF/ HT/HD)** pour un délai de livraison de trois (03) mois.

LES MOTIFS DE REJET DES OFFRES SONT LES SUIVANTS :

Acquisition des matières premières (lot1) des réactifs et petits matériels de laboratoires (lot2) et des équipements (lot3) en faveur du Projet de production de solutions hydroalcooliques à la Pharmacie Centrale de Guinée (PCG SA).

1- LABMART : Le soumissionnaire n'a pas fourni :

- ✓ La garantie de soumission qui était **un motif de rejet.**
- ✓ Le quitus social.

Par conséquent son offre n'a pas été retenue pour la phase de l'évaluation administrative, technique et financière.

2- SOGUIPREM :

Pour le Lot1 :

Le soumissionnaire **SOGUIPREM** bien que qualifié techniquement, a soumis une offre dont le montant hors taxe s'élève à **Trois Milliards Trois Cent Quarante Sept Millions Cinq Cent Quarante Mille Cinquante Francs Guinéens (3 347 540 050 GNF)**. Ce qui est supérieur à celle du soumissionnaire **AFRID CORPORATION** dont le montant s'élève à **Deux Milliards Deux Cent Onze Millions Sept Cent Soixante Dix Mille Francs Guinéens (2 211 770 000 GNF/ HT/HD)**

Par conséquent, son offre n'a pas été retenue par la commission à l'examen détaillé.

Pour le Lot2 :

Le soumissionnaire **SOGUIPREM** n'a pas fourni les documents exigés pour l'ensemble des items du lot2. Il s'agit notamment de :

- ✓ La lettre d'autorisation de distribution du fabricant ;
- ✓ Le nom du fabricant ;
- ✓ L'adresse du site de fabrication ;
- ✓ Le certificat ISO ;
- ✓ La fiche technique des équipements ;
- ✓ Le certificat d'analyse des produits.

Par conséquent, son offre n'a pas été admise par la commission à l'évaluation financière.

Le Directeur Général Adjoint



Dr Adama Bakary KEITA